



2016 Rapport sur les PME

Les activités du Groupe BEI à
l'appui des PME et des ETI




Messages clés et principales réalisations du Groupe BEI en 2016

L'accès des PME et des ETI aux financements a continué de constituer le **plus grand des objectifs de politique publique du Groupe BEI**, soit près d'un tiers du volume total de signatures de la BEI et la quasi-totalité des activités du FEI.

Le Groupe BEI a une nouvelle fois octroyé des **financements record aux PME et aux ETI, avec 33,7 milliards d'EUR** de nouvelles opérations signées. Selon les estimations, ces engagements **devraient avoir mobilisé au moins 91,1 milliards d'EUR de financements pour les PME et les ETI.**

Le **Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), pilier du Plan d'investissement pour l'Europe (PIE), a fortement contribué à ce que le Groupe BEI enregistre une activité record à l'appui des PME et des ETI.**

Les opérations signées par le FEI dans le cadre du volet PME du FEIS au cours des 18 premiers mois du déploiement du FEIS devraient mobiliser 71 % de l'objectif d'investissement total. Ce volet a été augmenté de 500 millions d'EUR en 2016 afin de répondre à la forte demande du marché en faveur d'instruments du FEI. Dans le cadre du **volet Infrastructures et innovation du FEIS**, la BEI a signé des opérations en faveur des PME et des ETI pour un montant de 1,6 milliard d'EUR, contribuant à hauteur de 14 % au volume total signé au titre du FEIS en 2016.



La BEI a rempli 74 % de son objectif de politique publique relatif aux PME et aux ETI via des prêts intermédiés à bénéficiaires multiples (PIBM) ciblant les PME et les ETI, principalement des prêts pour les PME, et les 26 % restants via des prêts directs et des garanties couvrant les portefeuilles et les quasi-fonds propres (pour les ETI). Au sein de l'UE, une part considérable des opérations ciblait des priorités sectorielles ou thématiques précises comme **l'innovation, l'emploi des jeunes, l'agriculture, la microfinance et l'internationalisation**, dans le droit fil des objectifs stratégiques prioritaires de l'UE. **L'octroi de financements aux PME et aux ETI demeure également une activité essentielle de la BEI à l'extérieur de l'UE**, souvent accompagnée d'une assistance technique ciblée, visant à soutenir l'essor du secteur privé.

Dans le cadre de plusieurs mandats de la Commission européenne, **le FEI a continué de déployer des instruments financiers de l'UE** à l'appui des PME. Ces instruments ont été mis en œuvre via des programmes thématiques ciblés, notamment **InnovFin (financement européen de l'innovation), COSME (programme pour la compétitivité des entreprises et des PME), EaSI (programme pour l'emploi et l'innovation sociale) et CCS (destiné aux secteurs de la culture et de la création)**. En outre, en partenariat avec la Commission européenne, le Groupe BEI a poursuivi avec succès le déploiement de **l'Initiative en faveur des PME (IPME)** dans quatre autres États membres de l'UE (Bulgarie, Finlande, Italie et Roumanie).

Le Groupe BEI a su efficacement toucher les PME et les ETI bénéficiaires via un large éventail d'instruments, le plus souvent intermédiés, de financement par la dette, de partage des risques, de capital-risque et de capital-investissement, destinés à améliorer les conditions auxquelles ces entreprises se financent et à leur permettre un accès continu aux ressources financières, complétées en outre par les services de conseil de la Banque. Le Groupe BEI a coopéré étroitement avec **plus de 1 100 intermédiaires financiers**, y compris des banques, des sociétés de crédit-bail, des organismes de garantie, des institutions de microfinance, des bailleurs de fonds spécialisés, des investisseurs providentiels et des gestionnaires de fonds de capital-investissement, ainsi que des institutions nationales et régionales de promotion économique.

Les opérations du Groupe BEI ont appuyé les investissements et les activités de quelque **300 000 PME et ETI employant plus de 4,4 millions de personnes**.

Soutien apporté par le Groupe BEI aux PME en 2016 (en milliards d'EUR)

Soutien du Groupe BEI aux PME	À l'intérieur de l'UE			À l'extérieur de l'UE			Total	
	BEI	FEI	Groupe BEI	BEI	FEI ¹	Groupe BEI	BEI	Groupe BEI
Approbations	20,6	9,5	30,1	5,0	s.o.	5,0	25,6	35,1
Signatures	21,3	9,5	30,1 ³	3,6	s.o.	3,6	24,9	33,7 ³
Décaissements	18,8	s.o.		2,7	s.o.		21,5	
Affectations (volume)	21,5	s.o.		2,9	s.o.		24,4	
Financements mobilisés	42,6	42,7	83,93	7,2	s.o.	7,2	49,8	91,1 ³
					s.o.			
Nb affectations	144 000	s.o.	144 000	8 800	s.o.	8 800	152 800	152 800
Nb intermédiaires ²	270	666	936	179	s.o.	179	449	1 115
Nb bénéficiaires finals	117 000	175 000	292 000	8 000	s.o.	8 000	125 000	300 000
Nb emplois préservés	3 042 000	1 000 000	4 042 000	378 000	s.o.	378 000	3 420 000	4 420 000

1. Par souci de simplification, l'activité très marginale du FEI à l'extérieur de l'UE est incluse dans les chiffres relatifs à son activité à l'intérieur de l'UE.
2. Total des contreparties actives du FEI et contreparties actives avec lesquelles la BEI a signé de nouveaux prêts ou qui ont bénéficié de décaissements ou d'affectations de la part de la BEI en 2016.
3. Les volumes correspondant aux signatures et aux financements mobilisés dans le cadre de l'Initiative en faveur des PME sont inclus à la fois dans les chiffres de la BEI et dans ceux du FEI. Les chiffres respectifs du Groupe BEI ont été ajustés pour éviter une double comptabilisation au niveau du Groupe.



Au sein de l'UE

Chiffres marquants de la BEI pour l'année 2016

Appui à **117 000** PME
et ETI, principalement
via des prêts intermédiés et
des garanties.

Ces entreprises **ont employé
plus de 3 millions de
personnes.**

Signature de nouvelles opérations
pour un total de

21,3 milliards d'EUR

(en hausse de 8 % par rapport
à 2015) **avec, à la clé, la
mobilisation d'au moins
42,6 milliards d'EUR de
financements.**

Renforcement des synergies et
opérations conjointes avec le FEI.

Approbation de nouvelles
opérations pour un total de
20,6 milliards d'EUR

(en baisse de 18 % par rapport
à 2015).

18,8 milliards d'EUR¹
décaissés en faveur des
intermédiaires financiers ou,
directement, des bénéficiaires

(en hausse de 6 %
par rapport à 2015).

Affectation aux PME et aux ETI,
par les intermédiaires financiers,
d'un volume record de

21,5 milliards d'EUR.

Solide coopération avec
les **institutions publiques de
promotion économique**

(4,5 milliards d'EUR signés).

¹ Il existe un délai naturel entre les signatures, les décaissements et les affectations des prêts intermédiés à bénéficiaires multiples (PIBM). L'analyse historique de l'activité PIBM montre que 70 à 80 % environ d'un prêt sont normalement décaissés dans l'année qui suit la signature, et environ 90 % dans les deux ans après la signature. En règle générale, les intermédiaires financiers font rapport sur les affectations durant la période de 18 à 24 mois qui suit la signature ou le décaissement.

Principales réalisations

Points forts de l'action de la BEI en 2016 :

- Signature de 1,6 milliard d'EUR d'opérations dans le cadre du **volet Infrastructures et innovation du FEIS**, en faveur des PME et des ETI, contribuant à 14 % du volume total signé au titre du FEIS en 2016.
- Soutien aux objectifs stratégiques de l'UE et aux priorités sectorielles notamment grâce à la signature de 32 opérations (d'une valeur de 5 milliards d'EUR, soit 23 % de l'objectif de politique publique relatif aux PME et aux ETI) **consacrées à l'initiative « Des emplois pour les jeunes », à la microfinance, à l'agriculture, à l'internationalisation ou à l'action en faveur du climat**. En plus d'être admissibles au titre de l'objectif de politique publique relatif aux PME et aux ETI, **62 opérations, ou 32 % des 192 opérations signées au total en 2016, ont également contribué à d'autres objectifs de politique publique** (39 % à celui de l'innovation, 31 % à celui de l'environnement et 30 % à celui des transports).
- En coopération avec le FEI, signature de quatre nouvelles **opérations via l'initiative conjointe en faveur des PME en Bulgarie, en Finlande, en Italie et en Roumanie**, témoignant de la détermination du Groupe BEI à mettre en œuvre, conjointement avec l'UE, des instruments financiers en faveur des PME.
- Poursuite du développement du **marché européen de la titrisation conjointement avec le FEI**, par **l'investissement de 4,7 milliards d'EUR dans des titres adossés à des actifs** de PME et des portefeuilles d'autres catégories d'actifs (doublant les investissements effectués en 2015), entraînant des financements supplémentaires de PME et d'ETI par des intermédiaires financiers.
- Au titre du programme Horizon 2020, poursuite de la mise en œuvre, conjointement avec le FEI, du programme **InnovFin – Financement européen de l'innovation**, fournissant des prêts, des garanties et des services de conseil à des entreprises innovantes.
- S'appuyant sur les synergies BEI-FEI, signature **de nouveaux accords portant sur des instruments relevant du Mandat rehaussement de crédit du Groupe BEI**, qui doivent être mis en œuvre par le FEI, pour de petits prêts de premier rang octroyés à des banques coopératives et des institutions de petite taille et titrisation de portefeuilles de PME au titre de l'initiative en faveur des PME.

Au sein de l'UE

Chiffres marquants du FEI pour l'année 2016

Signatures à hauteur de
3,7 milliards d'EUR
au titre du volet PME du FEIS,
soit 67 % de l'ensemble
du volet PME.

Soutien apporté à environ
**175 000 PME et
petites ETI**

via une série d'instruments
financiers mis à disposition
des intermédiaires.

Ces entreprises ont employé **près
d'un million** de personnes.

Volume record de
**3,2 milliards d'EUR
d'engagements en fonds
propres, dont 1,2 milliard
d'EUR au titre du FEIS,**
entraînant un effet de traction
sur le marché et la mobilisation
de 18,5 milliards d'EUR.

**6,2 milliards d'EUR
de garanties** accordées à des
intermédiaires financiers dans
208 opérations (dont 2,5 milliards
d'EUR au titre du FEIS), entraînant
la constitution de nouveaux
portefeuilles de prêts et la
mobilisation de ressources
supplémentaires, avec un effet
de levier de 23,6 milliards d'EUR.

Signature de
121 millions d'EUR
en faveur de la **microfinance** et
de l'entrepreneuriat social
(en hausse de 40 % par rapport
à 2015).

Opérations conjointes et
instruments complémentaires
mis en place **avec la BEI,**
afin d'accroître leur impact et
d'améliorer l'accès des PME
aux financements.

Principales réalisations

Points forts de l'action du FEI en 2016 :

- Déploiement de l'instrument de garantie du **nouveau programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI)**. La signature de 29 accords dans 17 pays pour un portefeuille de microcrédit de 409 millions d'EUR devrait appuyer 29 000 microentreprises et entreprises sociales. Lancement également d'un nouveau « volet du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) » de 16 millions d'EUR.
- Lancement d'un nouveau mécanisme de garantie au titre du **programme de la Commission européenne destiné aux secteurs de la culture et de la création (CCS)**. Trois opérations ont été signées pour un montant total de 12,7 millions d'EUR en Espagne, en France et en Roumanie, et devraient mobiliser 86,6 millions d'EUR de financements.
- **Renforcement de la collaboration avec les institutions nationales de promotion économique (INPE)** afin de stimuler davantage l'accès des PME et des ETI aux financements en lançant la plateforme de financement par apport de fonds propres et l'initiative FEI-IDN de titrisation pour stimuler davantage l'accès des PME aux financements.
- **Poursuite du déploiement du mandat rehaussement de crédit (EREM)** en faveur de l'essor d'autres instruments de financement de la dette – y compris les fonds de prêts – et mise en place également d'un nouveau volet visant à octroyer des prêts de premier rang à des banques coopératives et à des institutions financières plus petites pour bénéficier en fin de compte aux PME et aux ETI.
- **Rôle de pionnier concernant le recours aux Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) et à d'autres fonds structurels** associés au FEIS dans le cadre d'initiatives nationales et régionales.

Du fait de la demande soutenue du marché, **renforcement du volet PME du FEIS de 500 millions d'EUR pour atteindre 5,5 milliards d'EUR**. Les opérations signées pendant l'année 2016 devraient mobiliser jusqu'à 58,8 milliards d'EUR d'investissements, soit déjà environ 71 % de l'objectif global (82,5 milliards d'EUR) et appuyer, selon les estimations, 305 500 PME et petites ETI. Le FEIS est parvenu à assurer la couverture géographique des 28 États membres de l'UE.

À l'extérieur de l'UE

Chiffres marquants de la BEI pour l'année 2016

Financement d'environ

8 000 PME,

principalement via des prêts intermédiés (PIBM et prêts pour les PME), l'apport de fonds propres et des activités de microfinance.

Ces entreprises ont employé quelque **378 000 personnes**.

Approbation de nouvelles opérations pour un total de

5 milliards d'EUR

(en hausse de 67 % par rapport à 2015).

3,6 milliards d'EUR

de nouvelles opérations **signées**, représentant 14 % du total des signatures de la BEI et mobilisant au moins 7,2 milliards d'EUR de financements

(en hausse de 29 % par rapport à 2015).

2,7 milliards d'EUR

décaissés en faveur d'intermédiaires financiers pour rétrocession aux PME

(en hausse de 17 % par rapport à 2015).

Les intermédiaires financiers ont affecté

2,9 milliards d'EUR aux PME

(en hausse de 53 % par rapport à 2015).

Signature de

67 millions d'EUR

pour 10 nouvelles opérations de **microfinance**.

Principales réalisations

Points forts de l'action de la BEI en 2016 :

- Partenariat avec [la Commission européenne, les États membres de l'UE, les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds internationaux](#) pour soutenir le développement du secteur privé.
- **39 millions d'EUR engagés en faveur de deux fonds de participation ciblant des PME**, atteignant un portefeuille total de 508 millions d'EUR engagés dans des fonds de capital-risque et de participation ayant investi dans 241 PME.
- Coopération avec **179 intermédiaires financiers** dans toutes les régions à l'extérieur de l'UE.
- **Nouveau record d'affectations de 2,9 milliards d'EUR** en faveur des bénéficiaires finals.
- Conclusion de **39 nouveaux accords d'assistance technique** pour un montant total de 56 millions d'EUR.



Autres faits marquants

Évolution du produit de prêt pour les PME de la BEI

La Banque a signé de nouveaux financements à destination des PME et des ETI à hauteur de 21,3 milliards d'EUR au sein de l'UE et de 3,6 milliards d'EUR en dehors de l'UE, lesquels devraient générer des financements d'un montant d'au moins 49,8 milliards d'EUR. Dans l'UE, la Banque a fait transiter ses financements par des intermédiaires financiers, en recourant principalement à son produit de prêt pour les PME (19 milliards d'EUR ou 89 % des signatures en 2016), mais aussi à des prêts-cadres (5 %), à des garanties de portefeuille (4 %, y compris l'Initiative conjointe en faveur des PME), à des prêts à l'investissement (1 %) et à des (quasi-)fonds propres (1 %, au titre du volet Financement de la croissance des ETI du dispositif InnovFin).

Quelque 13 % (3,2 milliards d'EUR) des opérations signées au titre du produit de prêt pour les PME pour un montant de 19 milliards d'EUR ont bénéficié d'une instruction rationalisée pour les opérations classiques relevant du « prêt-programme européen pour les PME et les ETI ». Le bon ancrage du produit de prêt pour les PME a permis à la BEI d'intensifier le dialogue avec ses intermédiaires financiers afin de s'attaquer à des priorités thématiques : en 2016, 32 opérations pour un montant de 5 milliards d'EUR ont soutenu des priorités ciblées par l'UE telles que l'agriculture, l'emploi des jeunes, l'internationalisation des entreprises, la durabilité et la microfinance.

Les intermédiaires au sein de l'UE sont principalement des banques commerciales (62 % des signatures en 2016), des institutions de promotion économique et autorités publiques (21 %) et des sociétés publiques de crédit-bail (9 %). Au cours de l'année, ces intermédiaires ont procédé approximativement à 144 000 affectations de financements de la BEI à 117 000 bénéficiaires (PME et ETI), pour un montant total de financement de 21,5 milliards d'EUR (18 % d'augmentation en glissement annuel).

Soutien de la BEI en faveur des PME et des ETI à l'extérieur de l'UE

Le développement du secteur privé local, y compris le soutien aux PME et ETI, reste un pilier majeur de l'activité de la BEI à l'extérieur de l'UE. En 2016, les nouvelles signatures ont enregistré une augmentation de 29 % (en raison de la solide contribution de la Turquie et de l'Égypte) pour s'établir à 3,6 milliards d'EUR. La Banque a signé 11 nouvelles opérations consacrées à la microfinance (75 millions d'EUR) et engagé à nouveau des ressources dans deux fonds axés sur les PME (39 millions d'EUR).

La BEI a continué de tenir son rôle d'important prestataire d'assistance technique à l'appui de la microfinance et du développement du secteur privé dans les pays ACP et les régions voisines. En 2016, elle a ainsi conclu 39 nouveaux accords d'assistance technique à l'appui de microentreprises et de PME, pour un total de plus de 56 millions d'EUR.

Déploiement de l'Initiative conjointe en faveur des PME

À la suite de son lancement réussi en 2015 en Espagne et à Malte, le Groupe BEI a continué à étendre l'Initiative en faveur des PME en 2016.

Il s'agit d'un instrument financier conjoint de la Commission européenne, du Groupe BEI et des États membres qui vise à stimuler le crédit aux PME en offrant à des institutions financières une couverture partielle des risques sur des portefeuilles de prêts qu'elles accordent aux PME. Outre les ressources apportées par les États membres au titre des Fonds ESI, l'Initiative en faveur des PME est cofinancée par le budget de l'UE à l'aide de fonds disponibles au titre des programmes Horizon 2020 et (ou) COSME, ainsi que par des ressources du Groupe BEI. Elle couvre deux produits : une garantie de portefeuille non plafonnée pour de nouveaux prêts, crédits-bails ou ga-

ranties accordés à l'appui des PME (option 1) et la titrisation de créances sur des PME – par l'intermédiaire soit d'investissements soit de garanties relatifs à des titres adossés à des actifs (option 2).

Le FEI est chargé, par les États membres participants, de mettre en œuvre l'Initiative en faveur des PME en coopération avec la BEI. La BEI fournit une couverture du risque lié aux tranches de premier rang, tandis que le FEI couvre le risque lié aux tranches mezzanine supérieures en recourant aux ressources du mandat Rehaussement de crédit du Groupe BEI (EREM).

En 2016, l'option 1 a été mise sur le marché en Bulgarie, en Finlande et en Roumanie, le tout pour un engagement total de la BEI de 588 millions d'EUR. En Italie, c'est l'option 2 de l'Initiative en faveur des PME qui sera déployée, ce qui devrait permettre de générer un volume total de prêts titrisés d'environ 2 milliards d'EUR.

Au total, dans le cadre de l'Initiative en faveur des PME, près de 1,3 milliard d'EUR de ressources tirées des Fonds ESI devraient mobiliser un volume global de 8,6 milliards d'EUR de nouveaux financements en faveur des PME et soutenir 12 milliards d'EUR d'investissements réalisés par plus de 70 000 PME.

Opérations au titre du FEIS à l'appui des PME et des ETI

Les opérations du Groupe BEI, d'un montant de 5,3 milliards d'EUR, signées en 2016 au titre du FEIS pour appuyer des PME et des ETI ont été mises en œuvre essentiellement en vertu du volet PME du FEIS, géré par le FEI, et, dans une moindre mesure, au titre de son volet Infrastructures et innovation, géré par la BEI. Dans le cadre du volet PME du FEIS, qui a été renforcé de 500 millions d'EUR en 2016, les opérations signées pendant l'année devraient mobiliser jusqu'à 58,8 milliards d'EUR d'investissements, soit déjà environ 71 % de l'objectif global (82,5 milliards d'EUR), et appuyer, selon les estimations, 305 500 PME et petites ETI. Les signatures au titre du volet PME du FEIS concernaient l'ensemble des 28 États membres de l'UE. La montée en puissance du volet Infrastructures et innovation du FEIS a permis à la BEI de signer 29 opérations pour un montant de 1,6 milliard d'EUR.

Le soutien financier apporté dans ce cadre devrait mobiliser 10,8 milliards d'EUR, soit un effet de levier externe moyen de 5,7x (sur la base des informations au stade de l'approbation). On s'attend à ce que la pérennité de plus de 500 000 emplois soit assurée grâce aux opérations du volet Infrastructures et innovation du FEIS.

Soutien du Groupe BEI au marché de la titrisation

Au titre de l'enveloppe de rehaussement de crédit de titres adossés à des actifs relevant du mandat EREM, le Groupe BEI fournit un rehaussement de crédit principalement pour les tranches mezzanine d'opérations de titrisation, avec une répartition des risques 2/3-1/3 entre la BEI et le FEI. Le total des engagements au titre de cette enveloppe s'est élevé à 850 millions d'EUR à fin 2016. Le Groupe BEI a joué un rôle central dans des opérations en Italie, en France, en Pologne, en Allemagne, en Autriche et au Royaume-Uni, lesquelles ont été menées à des fins de financement et (ou) pour libérer du capital réglementaire afin de permettre aux cédants de fournir davantage de prêts à des PME.

L'année 2016 a également été marquée par la signature, en Italie, de l'option 2 de l'Initiative conjointe en faveur des PME et par le lancement de l'initiative de titrisation FEI-INPE, qui constitue une plateforme de collaboration avec les INPE.

Afin de renforcer la coopération intragroupe, un nouvel accord de niveau de service BEI-FEI pour des opérations de type titrisation a été conclu en mars 2017, ce qui permet à la Banque de bénéficier du savoir-faire du FEI pour l'inclusion, également dans des opérations relevant du FEIS, de tranches mezzanine et de tranches de premier rang moins bien notées.

Produits du Groupe BEI destinés à promouvoir l'inclusion financière dans l'UE

Le besoin d'emplois durables, de protection et d'inclusion sociales et, plus généralement, la nécessité de soutenir les groupes plus vulnérables ont pris encore



Financement d'entreprises innovantes via le Groupe BEI

Le Groupe BEI a accéléré le déploiement d'InnovFin en 2016. InnovFin – Financement européen de l'innovation – est une initiative conjointe du Groupe BEI (BEI et FEI) et de la Commission européenne (DG Recherche et innovation), dotée d'un budget de 24 milliards d'EUR. Elle a été lancée en 2014 dans le cadre de la stratégie Horizon 2020, à savoir le programme de recherche de l'UE pour la période 2014-2020. InnovFin consiste en une gamme de produits qui s'étend de garanties pour les intermédiaires financiers à des prêts directs aux entreprises, en passant par des services de conseil.

En 2016, la demande des établissements financiers pour le volet Garanties pour les PME du dispositif InnovFin est restée élevée compte tenu de l'allègement des contraintes de capital réglementaire qu'il permet. Grâce aux ressources supplémentaires mises à disposition au titre du volet PME du FEIS, le FEI avait signé 78 nouveaux accords à la fin de l'année, soit, au total, une garantie de 2,3 milliards d'EUR à l'appui d'entreprises innovantes qui devrait mobiliser 5 milliards d'EUR de financements.

Au titre de l'enveloppe Apports de fonds propres du dispositif InnovFin, le FEI a engagé 165 millions d'EUR dans 10 fonds. La majorité de ces fonds mènent des stratégies à l'échelle de plusieurs pays en ciblant principalement des entreprises en phase de démarrage dans les secteurs des sciences de la vie et des TIC. Le volet Apport de fonds propres du dispositif InnovFin comprend quatre produits différents – qui vont de transferts de technologies à des investissements dans des fonds de fonds –, par l'intermédiaire desquels le FEI fournit des financements en capital-risque à des entreprises pendant leur phase de pré-amorçage, d'amorçage, de démarrage ou d'autres phases initiales de leur développement, ce qui leur permet de préparer ou d'engager le stade suivant de développement.

En 2016, la BEI a signé deux opérations au titre du volet Garanties pour les ETI du dispositif InnovFin, pour un montant de 150 millions d'EUR, 17 prêts directs au titre du volet Financement de la croissance des ETI du même dispositif, pour un total de 254 millions d'EUR, et une opération d'apport de quasi-fonds propres de 10 millions d'EUR au titre de l'enveloppe destinée aux projets de démonstration liés à l'énergie.

davantage d'importance en 2016. Face à cet enjeu, le Groupe BEI a renforcé ses engagements en vue de soutenir l'entrepreneuriat social, un secteur encore émergent en Europe.

S'appuyant sur la réussite de l'instrument européen de microfinancement Progress (IEMP), le programme de microfinancement pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) a été conçu pour soutenir des institutions financières intervenant sur des marchés de niche, qui sont les mieux armées pour cibler les microemprunteurs issus de groupes sociaux à risque et les entreprises du secteur de l'économie sociale. Au cours de l'année 2016, le FEI a signé 29 opérations garanties par le programme EaSI – dont 23 opérations de microfinancement et 6 en faveur de l'entrepreneuriat social – pour un montant total de financement de 32 millions d'EUR. Du fait de la vigueur de la demande, le déploiement de l'instrument de garantie de l'EaSI a encore été renforcé au titre du volet PME du FEIS.

De plus, un nouveau volet du programme EaSI consacré aux investissements pour le renforcement des capacités a été lancé et doté de 16 millions d'EUR destinés à des investissements en fonds propres, tant directs qu'indirects, ayant vocation à renforcer les capacités institutionnelles des organismes de microcrédit.

Toujours dans le cadre du programme EaSI, le Groupe BEI devrait conclure, en 2017, des négociations relatives à un instrument EaSI avec mise de fonds, dont l'enveloppe devrait s'élever à quelque 200 millions d'EUR.

Perspectives

Les perspectives d'activité pour les PME et ETI dans l'UE traduisent l'amélioration progressive de la situation macroéconomique dans la plupart des États membres

Néanmoins, on s'attend à ce que des incertitudes politiques et le resserrement anticipé de la politique monétaire limitent l'ampleur de l'amélioration potentielle de la situation macroéconomique dans la plupart des États membres. Si la demande de crédit a commencé à s'accroître, l'accès aux financements reste un obstacle de poids sur certains marchés. Un durcissement de la réglementation et un accès limité aux fonds dans une bonne partie du secteur bancaire freinent la reprise économique, notamment dans les pays frappés par la crise, ce qui a pour effet de maintenir la fragmentation persistante des marchés au sein de l'UE. Dès lors, la multiplication d'options de financement abordables à destination des PME et des ETI restera une priorité majeure du Groupe BEI en 2017, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Dans un contexte de forte liquidité des marchés et de faiblesse des taux d'intérêt, au moins à court terme, la BEI complètera son activité traditionnelle dans le domaine des prêts intermédiés par de nouveaux produits de partage des risques, tout en élargissant progressivement l'éventail de ses intermédiaires financiers afin d'y inclure aussi de nouveaux acteurs du marché, par exemple des fonds de prêts, des entreprises de technologie financière (« fintechs ») et des organismes de financement social – dans le droit fil des objectifs de l'Union des marchés de capitaux (UMC) de la Commission européenne.

Outre leur admissibilité au titre de l'objectif de politique publique « Financement de PME et d'ETI », le Groupe BEI continuera à ancrer ses activités opérationnelles de sorte qu'elles répondent à des priorités politiques thématiques. La BEI devrait mettre à profit ses excellentes relations avec les intermédiaires financiers dans l'optique de réaliser, dans le cadre des financements intermédiés en faveur des PME et des ETI, d'autres objectifs de politique publique tels que ceux relatifs à l'innovation, à l'environnement et à l'action en faveur du climat.

Le Plan d'activité de la Banque pour la période 2017-2019 prévoit la stabilisation de l'activité au titre de l'objectif de politique publique « PME et ETI » à un niveau cible de 22 milliards d'EUR pour les signatures en 2017.

Le Plan d'activité du FEI pour 2017 table sur une stabilisation du volume global des opérations à 9,6 milliards d'EUR dans le cadre de la poursuite du déploiement du volet PME du FEIS. Ses activités se concentreront sur le renforcement des mandats en vigueur (EaSI, mécanisme de garantie des prêts du programme COSME, volet Garanties pour les PME du dispositif InnovFin) et s'appuieront sur les plateformes récemment mises en place en matière de capital-investissement et de titrisation. Au niveau du Groupe BEI, la coordination permettra de continuer à tirer parti des synergies intragroupe et à assurer la complémentarité de l'offre de produits ciblant les PME et les ETI.

Au sein de l'UE, le FEIS offre une possibilité sans pareille au Groupe BEI de renforcer son soutien au moyen d'opérations plus risquées ciblant une forte valeur ajoutée en matière de financement et d'investissement des PME et des ETI. La coopération avec des institutions nationales (et régionales) de promotion économique – notamment par l'intermédiaire des plateformes d'investissement du FEIS – permettra le panachage de ressources, ce qui en renforcera l'impact. Une nouvelle possibilité de combiner les ressources du FEIS et des Fonds ESI devrait permettre de multiplier les opportunités de créer des instruments financiers efficaces et efficients qui soutiennent les investissements et la croissance des PME et des ETI. Il conviendra également de continuer à soutenir les marchés européens du capital-risque afin qu'ils se développent, car ils sont particulièrement importants pour le financement des entreprises jeunes et innovantes et des entreprises à forte croissance, étant donné que les niveaux d'activité dans le domaine du capital-investissement restent globalement inférieurs aux niveaux d'avant la crise.

En dehors de l'UE, la Banque continuera à mettre à disposition des financements intermédiés à destination des PME et des ETI afin de favoriser l'essor du secteur privé. Dans le voisinage méridional, l'initiative Résilience économique devrait fournir une impulsion en direction d'activités à plus haut risque menées avec un éventail plus large d'intermédiaires financiers locaux afin d'appuyer la réponse du Groupe BEI destinée à améliorer l'accès des PME et des ETI aux financements.

Le Groupe BEI est constitué de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement.

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ +352 4379-1

☎ +352 437704

www.bei.org – info@bei.org

Fonds européen d'investissement

37B, avenue J.F. Kennedy

L-2968 Luxembourg

☎ +352 2485-1

☎ +352 2485-81200

www.eif.org – info@eif.org

Rapport 2016 sur les **PME**

Les activités du Groupe BEI à l'appui
des PME et des ETI

